

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'alimentation,
de l'agriculture et de la pêche

ARRÊTÉ du - 2 SEP. 2010

fixant par ordre de mérite les listes des candidats admis ou figurant sur les listes complémentaires à l'issue des concours B, C et D ENITA de la session de 2010 d'entrée en première année des formations d'ingénieurs d'AgroSup Dijon (cursus ingénieur spécialité agronomie), de l'Ecole nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux, d'ONIRIS (cursus ingénieur spécialité agroalimentaire) et de VetAgro Sup (cursus ingénieur)

Le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche,

Vu le livre VIII du code rural, notamment ses articles L 812-1, D 812-1 et R 812-25 ;

Vu le décret n°2009-189 du 18 février 2009 portant création de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (AgroSup Dijon) ;

Vu le décret n°2009-1641 du 24 décembre 2009 portant création de l'Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VetAgro Sup) ;

Vu le décret n°2009-1642 du 24 décembre 2009 portant création de l'Ecole nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique (ONIRIS) ;

Vu l'arrêté du 30 juin 2000 fixant les modalités d'admission d'élèves aux écoles nationales d'ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux et de Clermont-Ferrand, à l'Etablissement national d'enseignement supérieur agronomique de Dijon et à l'Ecole nationale d'ingénieurs des techniques des industries agricoles et alimentaires de Nantes, modifié en dernier lieu par l'arrêté du 22 juin 2004 ;

Vu l'arrêté du 30 septembre 2006 relatif au concours B (filière licence) d'admission aux écoles nationales d'ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux et de Clermont-Ferrand, à l'Etablissement national d'enseignement supérieur agronomique de Dijon et à l'Ecole nationale d'ingénieurs des techniques des industries agricoles et alimentaires de Nantes ;

Vu l'arrêté du 22 décembre 2009 portant ouverture des concours d'admission dans les établissements d'enseignement supérieur agricole et agroalimentaire de la session de 2010 ;

Vu l'arrêté du 12 avril 2010 fixant pour la session 2010 la composition du jury du concours d'admission en première année d'élèves dans les formations d'ingénieurs d'AgroSup Dijon (cursus agronomie), de l'Ecole nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux, d'ONIRIS (cursus industries agricoles et alimentaires) et de Vet Agro Sup (cursus agronomie) (concours B ENIT) ;

Vu l'arrêté du 12 avril 2010 fixant pour la session 2010 la composition du jury du concours d'admission directe d'élèves en deuxième année dans les formations d'ingénieurs d'AgroSup Dijon (cursus agronomie), de l'Ecole nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux, d'ONIRIS (cursus industries agricoles et alimentaires) et de VetAgro Sup (cursus agronomie) (concours D ENIT) ;

Vu l'arrêté du 19 avril 2010 fixant pour la session 2010 la composition du jury du concours d'admission en première année d'élèves dans les formations d'ingénieurs d'AgroSup Dijon (cursus agronomie), de l'Ecole nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux, d'ONIRIS (cursus industries agricoles et alimentaires) et de VetAgro Sup (cursus agronomie) (concours C ENIT) ;

Vu le procès verbal de la délibération d'admission du jury du concours commun dit concours D ENITA, session 2010, en date du 23 juin 2010 ;

Vu le procès verbal de la délibération d'admission du jury du concours commun dit concours B ENITA, session 2010, en date du 7 juillet 2010 ;

Vu le procès verbal de la délibération d'admission du jury du concours commun dit concours C ENITA, session 2010 en date du 7 juillet 2010,

ARRÊTE

Article 1^{er}

La liste des candidats admis par ordre de mérite à l'issue du concours B ENITA de la session de 2010 d'entrée en première année des formations d'ingénieurs d'AgroSup Dijon (cursus ingénieur spécialité agronomie), de l'Ecole nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux, d'ONIRIS (cursus ingénieur spécialité agroalimentaire) et de VetAgro Sup (cursus ingénieur), dont les modalités sont fixées par l'arrêté du 30 septembre 2006 susvisé, est établie comme suit :

NOMS	PRENOMS	RANG
LEDUC	Albin	1
GUILLIER	Aurélie	2
CHIROUZE	Pauline	3
LE CARRER	Noémie	4
ROGAN	Johanna	5
ROLLAND	Alice	6
HARISTOY	Marlène	7
LAMOINE	Sophie	8
PRIEUR – BLEY	Martin	9
RANGER	Marine	10
LAVARENNE	Jérémy	11
POUGET	Isabelle	12
THIBAUD	Corentin	13
GUIOTON	Marielle	14
GINEFRI	Jérôme	15
BARANOWSKI	Chloé	16
GOTZ	Noémie	17
NOTARO	Martin	18
TRITTER	Claudia	19
VAN RUYMBEKE	Pauline	20
LIENART	Camilla	21
THERY	Maxime	22
ROUMEAS	Anna	23
LE DANVIC	Maëva	24
SALLE	Caroline	25
LE PAUL	Sophie	26
RIBEREAU-GAYON	Anne	27

BODINEAU	Laura	28
DOUADY	Adrien	29
CARBONNEAU	Maxime	30
DUPUY	Laura	31
BRUZAC	Katell	32
GAUFRETON	Xavier	33
BOURCIER	Joanna	34
DUTEIL	Elsa	35
PHILIPPE	Marion	36
LEMONNIER	Louise	37
VOGELAER	Julie	38
BONNIN	Léonor	39
ROBERT	Kahaia	40
RAMEAU	Laetitia	41
POPESCU	Mihaela	42
GRIMAUD	Yoann	43
DUCLER	Lucile	44
BESSON	Céline	45
DESFARGES	Marie	46
MONTIGAUD	Pauline	47
LOBIETTI	Mélanie	48
LAVAUD	Simon	49
RIPOCHE	Claire	50
LIBRERO	Céline	51
ALBRECHT	Clémence	52
MERIC	Marie	53
TORBAY	Marie	54
DIAGNE	N' Deye	55
DUCATILLON	Laurie	56
PROST	Camille	57
VITT	Estelle	58
JOUBIER	Flora	59
TERRAILLON	Jérôme	60
LE LIEVRE	Maxime	61
METIFIOT	Fanny	62
BRUNET	Carole	63
GIVELET	Amandine	64
LAVERGNE	Emma	65
CORIDON	Jennifer	66
PLESSIX	Ségolène	67
BROUSTAL	Clémence	68
LAUVAUX	Lucie	69
GUERIN	Guillaume	70
FRONTEAU	Grégoire	71

Article 2

La liste des candidats cités par ordre de mérite sur la liste complémentaire et susceptibles d'être admis à la suite de démissions de candidats figurant sur la liste d'admission à l'issue du concours B ENITA de la session de 2010 d'entrée en première année des formations d'ingénieurs d'AgroSup Dijon (cursus ingénieur spécialité agronomie), de l'Ecole nationale d'ingénieurs des travaux

agricoles de Bordeaux, d'ONIRIS (cursus ingénieur spécialité agroalimentaire) et de VetAgro Sup (cursus ingénieur), dont les modalités sont fixées par l'arrêté du 30 septembre 2006 susvisé, est établie comme suit :

NOMS	PRENOMS	RANG
LADISLAS-PIOTRUSZYNSKI	Camille	72
CHALNOT	Marine	73
BERARD	Rémi	74
BARREAU	Maxime	75
HERVE	Violette	76
BELIN	Manon	77
VIGEANT	Anaïs	78
CHEVILLOT	Violette	79
DUFFAU-LAGAROSSE	Joséphine	80
NIATEL	Anouk	81
BERNARD	Amélie	82
SIRIEIX	Coralie	83
MASSOUH	Marlène	84
FONDEVILLA	Margaux	85
RIO	Pauline	86
RAPET	Julie	87
HUREAUX	Marion	88
MONNIER	Noémie	89
MONTLIAUD	Marie	90
CHIERICO	Elodie	91
MYLY	Anaïs	92
EBERLE	Aurélie	93
GUEYRAUD	Justine	94
HOUTTEMONNE	Marine	95
CAMGRAND	Mélanie	96
GIRARD	Cédric	97
SARRABEZOLLES	Hélène	98
FORESTIER	Rémy	99
PLASSE	Damien	100
JULIEN	Caroline	101
MARTIN	Gaïane	102
POINSINET DE SIVRY	Anne	103
SICARD	Muriel	104
FLIJANE	Stéphanie	105
GUYON	Lucie	106
MAREST	Justine	107
SEGONDAT	Claire	108
DHAUSSY	Pauline	109
BRACHET	Arthur	110
COUPE	Marie	111
LACHARTRE	Sophie	112
CUESTA	Marie	113
LESOT	Clément	114
HOORNAERT	Jacques	115
CLAUDE	Mathilde	116
FELIX	Marie-Line	117
MARTIN	Camille	118

LE BORGNE	Yann	119
VOLDOIRE	Hannah	120
DORGANS	Jeffry	121
PIGNOL	Céline	122
COFFINIÈRES DE NORDECK	Haude	123
NOLLEAU	Julien	124
RAULT	Sandra	125
JAMET	Orianne	126
LABENNE	Tristan	127
PLANQUE	Carole	128
POUSSIN	Mélanie	129
BECHU	Louis-Marie	130
LUSCHER	Alice	131
SAMENAYRE	Antoine	132
LAPOSTOLLE	Léa	133
LENOBLE	Raphaëlle	134
PEYROT	Aurélien	135
ORAIN	Marlène	136
FATMI	Sarah	137
DUBUC	Aurélie	138
DEQUEVAUVILLER	Anne	139
CANIN	Amandine	140
MÜLLER	Sigolène	141
VIGNON	Lucas	142
DERU	Estelle	143
VAN WEYMERS	Pauline	144
PANCHOUT	Manon	145
BIESSY	Jules	146
BRETTE	Mathieu	147
LAUTRETTE	Emmanuelle	148
RUFO	Déborah	149
MEUT	Camille	150
VEDRINE	Adeline	151
GUIGOU	Marion-Astrid	152
SAFFORES	Anne	153
BOITIER	Laura	154
MAZURIER	Mélanie	155
DUBY	Dylan	156
DECHANTELOUP	Agnès	157
NICOLAS	Mélody	158
FLEURY	Charlotte	159
KESSLER	Mélanie	160
OTTEVAERE	Camille	161
ALEGRE	Benjamin	162
BOUTTIN	Luc	163
CHOFFE	Maxime	164
SEJOURNE	Camille	165
LAVERGNE	Amandine	166
HERROUIN	Coralie	167
AUSTIN	Sisley	168
TUILLERAS	Valène	169

ISSANCHOU	Camille	170
PROUST	Anaïs	171
KABIS DE SAINT CHAMAS	Clémence	172

Article 3

La liste des candidats admis par ordre de mérite à l'issue du concours C ENITA de la session de 2010 d'entrée en première année des formations d'ingénieurs d'AgroSup Dijon (cursus ingénieur spécialité agronomie), de l'Ecole nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux, d'ONIRIS (cursus ingénieur spécialité agroalimentaire) et de VetAgro Sup (cursus ingénieur), dont les modalités sont fixées par l'arrêté du 30 juin 2000 modifié susvisé, est établie comme suit :

NOMS	PRENOMS	RANG
TROUCHON	Tessa	1
SIMOES	Sonia	2
ANDRE	Suzanne	3
JOUGNEAU	Sarah	4
DUBOIS	Elodie	5
NONNE	Geoffrey	6
LAVOISIER	Sylvie	7
RAMOND	David	8
MENEZO	Melanie	9
WAGNER	Nastasia	10
KIRSCH	Alessandra	11
MEZARD	Baptiste	12
COUKA	Charles	13
BOUCHARD	Ludovic	14
HIRSCHINGER	Julien	15
POLTURAT	Marie	16
MIEGEVILLE	Mélanie	17
HERMAN	Dominique	18
BONNAFOUX	Charly	19
BOUILLEZ	Alice	20
PEYROL	Priscilla	21
LOSCO	Alexandre	22
PUECH	Lucile	23
COUSTES	Tristan	24
GEHIN	Lucile	25
PRINCE	Dimitri	26
AUNAVE	Julien	27
HARDY	Nicolas	28
QUARANTA	Sandrine	29
HERVE	Gwendoline	30
PEssel	Charlotte	31
BERNIES	Mathieu	32
FURBEYRE	Marie	33
BEURIER	Quentin	34
ANGOIJARD	Pauline	35
ITIER	Olivia	36
TOKO KAMENI	Claude	37

WINTERHALTER	Jody	38
COMBRISSE	Flavie	39
POMPORT	Pierre-Henri	40
RUIZ	Alexandre	41
D'AMPHERNET	Inès	42
GOUIN	Vincent	43
DIOS	Stéphanie	44
MUGNEROT	Océane	45
FOUNAU	Amandine	46
DEGUILHEM	Clémentine	47
DECERS	Thomas	48
HUGON	Pauline	49
DAVID	Audrey	50
POTELLE	Anne-Laura	51
AURIGNAC	Charlène	52
MAGNIN	Morgane	53
VALETTE	Paul	54
PASCAL	Jean-Baptiste	55
JEANNETEAU	Clémentine	56
BIANCO	Emilie	57
COMPARINI	Charline	58
BARDEY	Pierre-Etienne	59
CHASSAGNE	Aurélien	60
FAYN	Marjolaine	61
NOEL	Lucie	62
ROBERT	Coralys	63
SOUQUET	Pauline	64
LACROIX	Lucie	65
CADOR	Charlie	66
DUFFY	Ségolène	67
CULIE	Jean	68
PINCEMIN	Audrey	69
JOBERT	Sébastien	70

Article 4

La liste des candidats cités par ordre de mérite sur la liste complémentaire et susceptibles d'être admis à la suite de démissions de candidats figurant sur la liste d'admission à l'issue du concours C ENITA de la session de 2010 d'entrée en première année des formations d'ingénieurs d'AgroSup Dijon (cursus ingénieur spécialité agronomie), de l'Ecole nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux, d'ONIRIS (cursus ingénieur spécialité agroalimentaire) et de VetAgro Sup (cursus ingénieur), dont les modalités sont fixées par l'arrêté du 30 juin 2000 modifié susvisé, est établie comme suit :

NOMS	PRENOMS	RANG
PELLAT	Adelaïde	71
OGEREAU	Julie	72
DAGUENE	Marion	73
PITARCH	Anaïs	74
GRIVET-NAUD	Lucile	75

DE TONNAC DE VILLENEUVE	Auriane	76
BERNADAS	Gaëlle	77
LO MONACO	Yoann	78
VALLET	Julie	79
CARTEREAU	David	80
TALARMEIN	Virginie	81
DOUSTE-BACQUE	Laure	82
ESTRADE	Léa	83
GABRIEL	Hugo	84
BES	Carole	85
VOISIN	Héloïse	86
GAROUSTE	Jérémy	87
FAGES	Paul	88
LABAGNERE	Ludivine	89
VERGNOLLE	Célia	90
TENAUD	Alexia	91
BEYLE	Rémy	92
BOUCHET	Clothilde	93
BALLIEUX	Estelle	94
DE CHERANCE	Sophie	95
TAUFFLIEB	Guillaume	96
LEBORGNE	Mathilde	97
TINLAND	Karen	98
LEPORTIER	Maxime	99
BERTRAND	Lise	100
AZDOUD	Mehdi	101
TAURIAC	Romain	102
BIETZ	Emmanuelle	103
LAVIALLE	Paul	104
DAOUDAL	Mélanie	105
VERGER	Audrey	106
VIGNERAS	Charlotte	107
SAPET	Aude	108
DUPEYRON	Aurélie	109
PETEL	Juliette	110
SCHILLIGER	Dorian	111
GAYE	Agnès	112
FRANCO	Xavier	113
HYGONNET	Laure	114
LE MENEZ	Krystel	115
BALTHAZAR	Elodie	116
PERRINEL	Nolwenn	117
DIDIER	Emeline	118
MOINARD	Benoît	119
HAURAT	Sylvain	120
DOUAUD	Sophie	121
ADMIRAL	Malory	122
GIRARDET	Charline	123
TROTIER	Elsa	124
FERRAGNE	Marie	125
SIMONINI	Aurélien	126

ATHIEU	Hélène	127
LEGENDRE	Héloïse	128
BAYEUX	Mathias	129
GRACIA	Lucie	130
BEN HADJ ALI	Leïla	131
DEBRUIN	Barbara	132
COTON	Jenna	133
AUDOIN	Flavie	134
FAURE	Emmanuelle	135
GABET	Marie	136
COFFRE	Audrey	137
LAURENT	Cécile	138
DUFFOURC	Cédric	139
FRAYSSE	Mathieu	140
POIRET	Emilie	141
LECOMTE	Emilien	142

Article 5

La liste des candidats admis par ordre de mérite à l'issue du concours D ENITA de la session de 2010 d'entrée directe en deuxième année des formations d'ingénieurs d'AgroSup Dijon (cursus ingénieur spécialité agronomie), de l'Ecole nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux, d'ONIRIS (cursus ingénieur spécialité agroalimentaire) et de VetAgro Sup (cursus ingénieur), dont les modalités sont fixées par l'arrêté du 30 juin 2000 susvisé, est établie comme suit :

NOMS	PRENOM	RANG	
LE CARRER		Noémie	1
BA		N'deye	2
BOUGNOTEAU		Marion	3
BARDET		Bertrand	4
BENAZET		Anneliese	5
AUGEREAU		Clément	6
DEVILLE		Caroline	7
CHIFFOLEAU		Caroline	8
CERBELAUD		Olivier	9
COUFFIN		Julien	10
BARNAUD		Clara	11
WATRELOT		Aude	12
CHEVALIER		Cyrille	13
MANDONNET		Justine	14
ATTIA		Mickaël	15
DESMUL		Maxence	16
FONTAINE		Kévin	17
BLANC		Amandine	18

Article 6

La directrice générale de l'enseignement et de la recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche

Fait à Paris, le - 2 SEP. 2010

Le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche,

Pour le ministre et par délégation :

La directrice générale de l'enseignement et de la recherche,

Marion Zalay

